

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Commission du 6 novembre 2017

Présents : Mme BOIVIN, MM. BALTHAM, BOIVIN.

Excusés : Mme BEAUBIAT, MM., DUTACQ, LOUVEL, NOYELLE.

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

FEUILLES DE MATCHES U10/U13

Les feuilles de matches des Critériums Départementaux sont à récupérer au siège du District aux horaires d'ouverture. Pour rappel, l'utilisation des feuilles de matches papier sera de rigueur sur ces critères.

PLATEAUX U6

Inscriptions

La campagne d'inscription pour le 1er plateau U6 de la saison (prévu le 2 décembre) est désormais ouverte. Les responsables de la catégorie U6 ainsi que les clubs ont été notifiés par mail du lien d'inscription.

PLATEAUX U6-U7

Inscriptions

Le premier plateau de la 2ème phase (25 novembre) est désormais disponible : [Cliquez ici](#)

Courriers

MEZIERES AJSL

Courrier du responsable de la catégorie concernant son amende infligée la semaine passée pour absence de 2 équipes.

La Cion, dans un premier temps, concernant votre remarque sur les inscriptions à l'avance, vous suggère d'effectuer, surtout pour la période d'octobre des inscriptions à la baisse, qui vous permettront de toujours répondre à vos effectifs réels au moment du plateau.

Concernant votre demande de retrait d'amende pour 1 équipe, la Cion, comprenant votre situation, vous retire une des deux amendes infligées la semaine passée.

PLATEAUX U8-U9

Inscriptions

Le premier plateau de la 2ème phase (25 novembre) est désormais disponible : [Cliquez ici](#)

CATEGORIE U10-U11

Challenge Plateaux

La première journée des Challenges Plateaux par année U10 & U11, qui se déroulera le samedi 18 novembre a été tirée au sort par la Commission. Pour consulter vos affectations : [Cliquez ici](#)

La répartition des Challenges DYF U10/U11, devant tenir compte des sites d'accueil tirés au sort, ceux-ci ne paraîtront que d'ici la fin de semaine.

La Commission après vérification des équipes inscrites en Challenge par rapport à celles inscrites par les clubs en Critérium, décide la non intégration des équipes suivantes dans le calendrier des plateaux du Challenge DYF :

- CELLOIS CS 3
- CHAMBOURCY ASM 2
- CROISSY US 3
- EPONE USBS 3
- LIMAY ALJ 3 & 4
- VERSAILLES 78 FC 4 & 5

Motif : Inscription d'un trop grand nombre d'équipes

Inscription tardive :

MEULAN CN 1 & 2 (DYF)

Courriers

JOUY EN JOSAS

Le club ayant pris connaissance du calendrier du Critérium Départemental demande plusieurs changements.

- Inversion car son terrain est indisponible les 02/12 (SONCHAMP) & 07/04 (BOIS D'ARCY).

La Cion inversera les rencontres, avec accord des clubs adverses pour réception.

- Inversion pour recevoir en contre partie des rencontres à domicile (20/01 (VERSAILLES JUSSIEU), 27/01 (MAREIL S/MAULDRE) & 02/06 (CELLOIS).

La Cion ne peut donner suite à votre demande, sauf si accord des clubs adverses.

- Demande pour jouer les rencontres des 10/03 (ST CYR AFC), 24/03 (GUYANCOURT) & 26/05 (VESGRE/BOUITIGNY) à 11h30 en raison de l'indisponibilité de son terrain avant.

En attente de l'accord écrit des clubs adverses, compte tenu de l'horaire « hors créneau de référence ».

Challenge Automne 037 du 30/09/17 : P.L.M. CONFLANS

Après vérifications, la Cion retire l'amende infligée dans le journal numérique n°1539.

GAMBAIS AS

Le club s'étonne de se déplacer 7 fois contre 5 réception sur les 12 journées de Critérium.

La Cion vous informe que malheureusement, compte tenu de la prise en compte des calendriers de Ligue/District U15 notamment, pour l'élaboration des calendriers U10 à U13, afin de pouvoir respecter au mieux les alternances demandées par les clubs, nous ne pouvons élaborer un calendrier unique pour nos Critériums, car cela mettrait en péril les demandes d'alternances des clubs. Les calendriers U10 à U13 sont donc calés sur les journées U15, avec des journées en plus, compte tenu du nombre d'équipes par poules (14 à 22 équipes) et nous ne pouvons donc assurer parfaitement un nombre de déplacements équivalent aux réceptions.

CATEGORIE U12-13

Critérium Départemental

MONTIGNY LE BX AS

Demande du club pour inscrire une équipe U12 supplémentaire en Critérium.

Etant donné qu'il n'existe pas d'exempt dans la poule qui vous concernerait, ne peut que vous proposer d'intégrer la formule par année d'âge, mais avec une seule équipes sur la poule U12 - B2, à la place d'exempt. Si vous le confirmez, il faudra alors prévenir tous les clubs adverses que vous ne vous déplacez qu'avec une équipe à chaque fois. Merci de confirmer cette proposition pour le vendredi 10 novembre au plus tard.

Festival Foot

FFU13 103 du 07/10/17 : MUREAUX OFC / POISSY/ ST ARNOULT

La Commission ayant bien réceptionné les explications & documents fournis par les 3 clubs.

Considérant que les clubs de POISSY & ST ARNOULT expliquent qu'aucune épreuve de jonglerie n'a été effectuée pour ce plateau, Considérant que, même si le club des MUREAUX était club organisateur du plateau, il incombe à tous les participants, le respect du règlement annoncé, ou quand bien même le club des MUREAUX n'a pas fait le nécessaire, les clubs visiteurs auraient du en informer le District, soit par la case « observations » sur les documents fournis, ou à fortiori par mail la semaine qui suit le plateau. De plus, la Cion regrette d'avoir eu à faire 2 rappels d'explications, avant que les clubs ne lui répondent.

Considérant que par conséquent, sans épreuve de jonglerie, il n'y aucun moyen sportif de départager les deux équipes de ST ARNOULT, classées 3ème aexequo sur le plateau.

La Cion en application du règlement du tour 1 du Festival Foot U13, décide l'élimination des 4 équipes participantes à ce plateau, du tableau qualificatif de cette compétition. Elles pourront néanmoins continuer à jouer sur les plateaux de consolante.

De plus, elle demande des explications au club des MUREAUX quant à la transmission d'une feuille de jonglerie pour les équipes de ST ARNOULT uniquement, pour le lundi 13 novembre au plus tard.

CRITERIUM ESPOIR UI2-UI3

Phase 2

Les poules & calendriers de la 2ème phase sont désormais disponibles sur notre site internet à la rubrique « compétitions ».

Alain Maillet

La Commission demande à tous les clubs ayant participé à la 1ère phase, de bien vouloir voter pour le compte du Challenge Alain Maillet. Pour rappel, vous devez voter pour l'équipe de votre poule qui a adopté selon vous, le meilleur esprit sportif. Ce vote est à effectuer pour le dimanche 12 novembre au plus tard.

DECISIONS ADMINISTRATIVES FA

Décisions du 6 novembre 2017

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

U9

Plateaux du 14/10

2ème rappel avant amende

Espérance

203 : BAILLY NOISY SFC

204 : TRAPPES

U11

Plateaux du 14/10

Amende après 2 rappels : 10€

Annexe 2 RS DYF

201 : LIMAY

206 : MUREAUX

215 : GUERVILLE ARNOUVILLE

217 : ACHERES

253 : COIGNIERES

256 : PLAISIROIS FO

260 : TRAPPES

267 : YVELINES US

U13

Plateaux du 14/10

Amende après 2 rappels : 10€

Annexe 2 RS DYF

050 : LIMAY ALJ

062 : CARRIERES S/S US

063 : BOUGIVAL FOOT

069 : SARTROUVILLE FC

078 : COIGNIERES FC

079 : MAGNY 78 FC

084 : PLAISIROIS FO

086 : SONCHAMP AS

097 : FONTENAY FLEURY AS